MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ
31440 – HAUTE-GARONNE

Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOUT 2024

Présents : Michèle ANDRE –Mickaël BOUCHE **-** Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Guy DREYER - Ghislain FONDEVILLA - André NOUGUES - Charlotte PEREFARRES - Gérard ROUX.

Absents représentés : Guy MARTINEZ à Alain CAPDEVILLE - Julien ARNAUNE à Charlotte PERFARRES - Adeline MINATCHY à Ghislain FONDEVILLA – Chantal POISSON à Anna CHANGEUX - Fidel RUBIO MAZARIO à Michèle André.

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h06

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Approbation P.V.	Nous avons approuvé les P.V. du : • 12 avril 2024 Après l'intervention de Mme ANDRE qui fait remarqué que nous avions déjà voté le paragraphe agent technique saisonnier au précédent conseil, Mme le maire explique que les conditions de travail ,'étant pas satisfaisante il convient de reconsidérer la choix.	C 0 A 0 P 15
S.I.C.A.S.M.I.R	Six communes se retirent et trois communes adhèrent, nous devons voter pour ces mouvements.	C 0 A 0 P 15
Convention d'organisation d'accompagnement des transports scolaires	Dans la commune au-delà de quatre enfants empruntant ces transports un accompagnateur est nécessaire, nous délibérons sur le principe de la convention avec la région. Pour le moment la commune n'a pas le nombre d'enfants nécessitant cette mise en œuvre, mais en cas d'arriver en cours d'année le dossier sera prêt.	C 0 A 0 P 15
France Ruralité revitalisation, exonération pour les entreprise de la TFPB et de la CFE	Notre commune est classée dans cette zone, les subventions de l'état sont majorées pour la remise en état de logements anciens à loyers modérés. Exonération des entreprises de certains impôts, M. Fondevilla ne prend pas part au vote étant concerné personnellement. La CCPHG devra délibérer sur la part qui lui revient.	C 0 A 0 P 14

Mise en location du garage du Pont Neuf.	• Le tarif de cette location sera de 55 €/mois. Des travaux doivent être effectués avant la diffusion de l'annonce	C 0 A 0 P 15
Ressources Humaines agent technique	Un agent en arrêt depuis 2 ans devrait reprendre bientôt son poste, en mi-temps thérapeutique Nous arrivons dans la période de congé des agents techniques, nous prolongerons donc le contrat de l'employé qui le remplaçait jusqu'au 31 décembre.	C 0 A 0 P 15
Secrétariat	Nous devons remplacer la secrétaire de l'accueil partie à la retraite, nous avons eu cinq candidatures. Un nouvel agent est retenu avec un C.D.D jusqu'au 31 décembre 2024 concordant avec sa mise en indispo à la Mairie de Luchon. Si cette période est satisfaisante, elle intègrera les effectifs de la mairie à compter du 1er janvier 2025 pour un 28h/semaine. Nous ouvrons donc un poste à cet effet à compter du 01/01/2025 et fermons le poste de l'agent parti à la retraite.	C 2 A 0 P 13
Cantine	L'agent en poste à la cantine est embauché pour l'aide à la préparation des repas et le nettoyage des locaux, un mois d'essai puis un C.D.I de 26h / semaine lissées sur l'année à 20h30 / semaine. Toutes les vacances scolaires sont non travaillées Il sera demandé à l'agent d'entretien polyvalent de la maternelle d'effectuer sur son temps de travail du ménage dans les bâtiments communaux.	C 6 A 1 P 8
Point d'avancement sur les demandes de subventions	• Travaux muséo, subvention état reçu 100%. • Travaux maçonnerie église, subvention à 40%, 5085€. • Réfection toit de la chapelle du château, subvention état : 5000€, subvention département : 5058€. • PumTrack, subvention état : 43000€, subvention région : 19500€, en attente de la subvention du département. • Echelles piscine, subvention département de 40 • Poteaux incendies, subvention département de 1084,18€ • Radars pédagogiques, en attente de la commission d'attribution. • Travaux école primaire pour l'élévation du niveau de sécurité subventionnés à 80% : état : 7660€, subvention département : 4496€	Vote pour les travaux de l'école C 0 A 0 P 15
Montant redevance pour la maison de la presse.	L'organisme gérant ces maisons de presse donnera sa réponse le quatre septembre 2024. Nous demanderons aux gérants de respecter une occupation de l'espace public devant leur magasin, raisonnable et de ne pas occuper de place de parking pour leur étale ou leur signalétique.	C 0 A 0 P 15
Droit de place camion d'outillage	Actuellement elle est de 35€, nous proposons une augmentation à 50€ à partir du 1er janvier 2025.	C 0 A 0 P 15
Autorisation revente bidon de chlore et PH	La moitié de notre stock a été revendu directement par Gâche Chimie aux hôtels de Lourdes.	C 0 A 0 P 15

	Vente aux particuliers, bidon de chlore 20l : 17€40, chlore choc, 25kg : 99€78	
Régularisation cadastrales	Mme TOUMIEUX souhaite vendre une maison avec une terrasse sur le communal, elle nous propose de prendre à sa charge les frais de géomètre et de notaire et un prix de la parcelle de 400€. Mme le maire fait lecture d'un courrier de cette dame refusant notre proposition de prix. Nous demandons à cette personne un prix de cette parcelle de 1000€ ou la remise en état de cet espace public	C 15 A 0 P 0 C 4 A 0 P 11
Point élections	Nous étudions la possibilité de fusionner les deux bureaux de vote de la commune, le manque d'implication de élus complique la gestion de ces bureaux à mettre en perspective avec le petit nombre d'inscrit sur chaque bureau.	
Présentation par M. Fondevilla d'un projet de développement du parc locatif	Le projet propose l'achat d'un bâtiment vétuste et la réalisation de cinq appartements éligibles à subventions pour leur rénovation afin de permettre à des nouveaux arrivants si possible avec famille de s'établir. Ghislain va affiner le chiffrage pour essayer d'intégrer ce projet sur le prochain budget	
	Questions diverses	
	Mme André se propose de réétudier l'implantation des containers et la possibilité de les dissimuler grâce à une structure en bois de palettes. Un petit groupe se constitue pour l'aider dans ce projet qu'elle présentera prochainement Le C.A.U.E fait 2 études pour la commune : l'une sur le jardin des missions et le cheminement du château, l'autre sur la zone du lac de Gery. Le cabinet d'étude ARWYTEC a été sélectionné par la CCPHG et rendra ses conclusion l'été prochains sur le ou les lieux implantation d'une ou plusieurs structures aquatiques sur le territoire. Des RDV sont fixés les 3 et 4 septembre. Un premier point d'étape sera fait le 14/11/2024.	

Fin de séance à 23h15 heures.

Le secrétaire

Gérard ROUX

Mme le Maire

Anna CHANGEUX